

**Procès-verbal de la Commission Communale de l'accueil temps libre du 17 novembre 2021**

Présents :

- Christine Brison, Présidente de la CCA, représentante du conseil communal
- Laura Lekeux, coordinatrice extrascolaire
- Hélène Ryckmans, représentante du conseil communal
- Claude Jossart, représentant du conseil communal
- Frédéric Cardoen, représentant du conseil communal
- Alice Govaerts, éducatrice de rue de la commune de Chastre et responsable des Ecoles de devoirs
- Vinciane Lupant, responsable de l'extrascolaire de la Petite école de Gentinnes
- Gwenaëlle Jaenen, accueillante de l'école communale de Blanmont
- Ingrid Caille, accueillante de l'école communale de Blanmont
- Marie-Luce Jonckers, directrice ff de l'école communale de Chastre et Blanmont
- Nicolas Joris, représentant de l'ASBL Nature et loisirs
- Laure Watelet, représentante de l'amicale des parents de Blanmont

Excusés :

- Thierry Champagne, Bourgmestre, représentant du conseil communal
- Jacqueline Focroulle, représentante du conseil communal
- Anne Ferrière, le jardin de Léontine, conseillère communale et CA ICHI Chastre club de judo
- Elisabeth Borsus, directrice ff de l'école communale de Cortil
- Delphine Courtois, directrice ff de l'école des petits Boulis
- Aude Ghistelinck, coordinatrice accueil de l'ONE
- Magali Vrancken, représentante de l'amicale des parents de l'école communale de Cortil

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 01 juillet 2021 ;
2. Présentations d'opérateurs et de représentants d'associations ;
3. Rapport d'activités 2020-2021 ;
4. Plan d'action 2021-2022 ;
5. Brochure ATL (mises à jour) ;
6. Extrascolaire : échange sur les tarifs et les plages horaires payantes ;
7. Divers.

Cette réunion, afin de se faire en toute sécurité pour les participants, s'est faite en vidéoconférence, via « zoom ».

Avant de débiter la séance, la Présidente, Christine Brison, prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tout le monde. Elle se présente en quelques mots et propose de faire un tour « d'écran » pour se présenter.

### 1. Approbation du PV du 01 juillet 2021

Après avoir rappelé l'ordre du jour, Laura demande si les membres ont des questions, des remarques ou des modifications à apporter au PV de la dernière CCA, qu'ils ont reçu avec l'invitation officielle.

Aucune remarque et aucune modification ne sont à faire, le procès-verbal est approuvé.

### 2. Présentations d'opérateurs et de représentants d'associations

Plusieurs associations devaient venir se présenter. Malheureusement, pour des raisons personnelles, personne n'a finalement pu se libérer pour la présentation à la CCA, le contexte actuel n'aidant pas. Ce n'est que partir remise pour la prochaine CCA.

### 3. Rapport d'activités 2020-2021

Laura rappelle que nous avons décidé de ne pas mettre trop d'actions afin de pouvoir toutes les réaliser et privilégier la qualité à la quantité.

- Permettre à toutes les accueillants de suivre la formation de base ou une formation continue => Vu la situation sanitaire, il a été compliqué de permettre aux nouveaux accueillants de suivre les formations initiales et aux autres accueillants de suivre les formations continues demandées car les organismes les annulaient au fur et à mesure. Néanmoins, début septembre 2020, certaines formations se sont données et tout ce qui est recyclage du brevet secourisme a été maintenu afin de ne pas perdre l'attestation.
- Création d'une brochure en format papier et informatisé de toutes les associations présentes à Chastre => La brochure reprenant les activités ATL pour les 2,5 ans à 12 ans est terminée et est publiée sur le site de la commune. Elle a été communiquées via la page "j'habite à Chastre", envoyée via les écoles, le service population en possède quelques exemplaires, lorsque des citoyens appellent pour avoir des renseignements nous leur communiquons, notre éducatrice de rue en parle aux parents lors de ses zonages, ... Toujours dans le but de mieux communiquer et pour plus de clarté, le site de la commune a été mis à jour. Un onglet ATL existe et on

peut y retrouver ce qu'est l'ATL, le programme CLE, les PV des CCA précédentes, ... Demande qui avait été faite par Hélène Ryckmans lors de la dernière CCA.

- Horaires des stages et des plaines en lien avec les horaires scolaires => Depuis la mise en place du programme CLE 2020-2025, les stages et les plaines communales débutent à 7h, jusqu'à 18h, afin de suivre les horaires scolaires.
- Jeux coopératifs lors des accueils extrascolaires => Les dates pour les deux modules de formation étaient bloquées mais avec le Covid, nous n'avons pu la faire. Cette formation se fera donc cette année, non plus via le subside de la Province mais via le budget communal.

#### 4. Plan d'action 2021-2022

- Permettre à toutes les accueillants de suivre la formation de base ou une formation continue => Les accueillants qui n'ont pas les titres requis pour la fonction doivent suivre une formation initiale de 100h, selon le décret ATL. Pour les accueillants ayant tous les titres, les formations continues (50h/3ans) seront toujours d'actualité. Les accueillants sont libres de choisir leurs formations, en fonction de leurs demandes et besoins. Ce point revient chaque année car la formation des accueillants est essentielle pour un accueil de qualité, en plus d'être obligatoire.
- Jeux coopératifs lors des accueils extrascolaires => Vu que nous n'avons pas pu la faire l'an dernier avec le subside de la Province, nous la ferons cette année, sur base du budget communal. Sachant qu'il s'agissait d'une demande de plusieurs opérateurs, il nous semblait évident de reprendre ce point. La date a été fixée au 25 et 26 avril. Un mail sera envoyé très prochainement auprès de tous les opérateurs pour les inscriptions (unités scouts, écoles, EDD, centre de vacances, ...). Comme précisé dans le programme CLE, suite à cette formation, une démonstration de la game box des patros est prévue ainsi que l'achat de plusieurs boîtes.
- Communication des activités => Continuer à mettre à jour la brochure ATL et le site de la commune, continuer à faire des brochures pour le recensement des stages et plaines (carnaval, Pâques, ...) et création de la page Facebook ATL.
- Encourager la collaboration entre les écoles et les partenaires pour la mise en place d'activités parascolaires dans les écoles => Dans certaines écoles comme Chastre, il n'y a pas d'activités parascolaires au sein de l'école et les parents et enfants sont demandeurs. Cette année, la coordinatrice va donc contacter, encourager et soutenir les amicales des parents dans leurs démarches afin de proposer des activités dans les écoles où cela n'est pas le cas. La commune ne peut gérer elle-même la mise en place de ces activités car cela reviendrait à faire une concession et donc à faire un marché public.
- Malles de jeux partagées => Lors de l'état des lieux, il est apparu qu'il manquait de matériel dans beaucoup d'écoles. Nous allons donc mettre en place des malles de jeux (sociétés, extérieurs, symboliques, livres, déguisements, ...) qui circuleront dans toutes les écoles de la commune. Ces malles de jeux seront

disponibles pour la rentrée de 2022. Afin que ces malles correspondent aux attentes, il y aura un travail d'équipe avant (discuter avec les équipes éducatives de ce qu'ils leur manquent, de leurs souhaits, ..) ainsi qu'un recueil de l'avis des enfants. Pour ces malles, nous partirons aussi bien sur du neuf que sur du seconde main (en bon état et solide).

Le point des malles des jeux a fait réagir positivement les membres de la CCA. Voici les points et pistes qui en sont sortis :

- Après Carnaval, faire une opération récupération de déguisements.
- Que les déguisements puissent servir par exemple à Alice pour les enfants des EDD dont les parents n'auraient pas les moyens d'acheter des déguisements aux enfants.
- Aller voir dans les donneries où on trouve de belles choses à petits prix. Il y en a plusieurs à Chastre.
- Créer des déguisements avec les enfants.
- Créer un carnet de bord qui accompagnera chaque malle. Dedans, on y retrouverai un inventaire du matériel, des retours des écoles précédentes, des fiches d'activités de ce qui a été fait, les exploitations, des photos, des conseils,...

#### 5. Brochure ATL (mises à jour)

Différentes mises à jour ont été faites : pour les directions ff, les activités parascolaires, la modification des études dirigées, vérification des tarifs, ajout du cours de musique, ajout en cours des « croqu'notes », le changement de la responsable de l'extrascolaire à Gentinnes,...

Dès que Laura recevra les dernières informations pour les croqu'notes, elle mettra le lien de la commune à jour et fera de la publicité pour cette brochure. Il faut qu'un maximum de personnes soient au courant de l'existence de cette brochure et que ce soit un automatisme pour eux d'aller consulter la brochure.

Un membre de la CCA demande si une version papier est prévue dans un toute boite. Laura répond que nous en avons parlé lors d'une précédente CCA et que cela n'est pas à l'ordre du jour en principe. En discutant avec les membres, nous nous sommes aperçus qu'une version papier pouvait être utile, ainsi les gens l'auraient toujours à porter de main, comme c'est le cas avec le « Bien vivre à Chastre ». Nous avons donc décidé de sortir la brochure pour juin 2022, en le retravaillant pour qu'il y ai moins de pages et que cela puisse se faire sur du papier recyclé. De plus, nous travaillerons avec le service population pour cibler le public et non faire un toute boite.

#### 6. Extrascolaire : échange sur les tarifs et les plages horaires payantes

Le but de cet échange n'est pas de juger les tarifs d'une école à l'autre mais bien d'avoir une discussion afin de voir ce qui semble correct pour les parents. En effet, les écoles communales demandent un forfait de 1€ par accueil extrascolaire, peu importe

le temps resté par les enfants. Cela pose problème pour certains parents qui ne laissent leurs enfants que 15 minutes. De plus, le système de présence se fait toujours de manière « papier-crayon » et le PO cherche donc à connaître le fonctionnement dans les différentes écoles de la commune.

Malheureusement, comme peu de parents ont pu se libérer pour cette CCA, nous avons décidé de reporter le point afin que la discussion soit constructive et représentative. L'idée d'une sous-CCA avec les représentants des amicales ou d'un sondage via connecto a été émise. Nous allons réfléchir à la question.

Vinciane, qui s'occupe de l'extrascolaire à la Petite école de Gentinnes, explique que dans leur école, il utilise le principe de scan. Les enfants ont un QR code à leur cartable. Les accueillants possèdent une farde reprenant tous les QR au cas où un enfant aurait oublié ou perdu le sien.

La facturation se fait via « quick school ». La personne en charge de cela a reçu une formation au début, lui permettant de maîtriser le programme. Ils sont assez satisfaits du système et n'ont pas beaucoup de retour des parents.

Laura propose de passer une fois dans l'école pour voir le système en application.

## 7. Divers

- Prochaine CCA le 16 mars 2022
- Frédéric Cardoen propose de reprendre la place de Michel Cordy, en tant que représentant de conseil communal, après la démission de ce dernier et la reprise de son mandat par Frédéric.
  - ⇒ La CCA valide.
- Vinciane Lupant propose de reprendre la place de Laura Moutquin, en tant que coordinatrice de l'accueil extrascolaire de la petite école de Gentinnes après le départ de cette dernière.
  - ⇒ La CCA valide.
- Aileen Mc Conneel ne fait plus partie de l'amicale des parents de l'école de Gentinnes, ses enfants ayant quittés l'école. Laura va donc lancer un appel pour lui trouver un remplaçant.

Laura termine la séance en remerciant les personnes présentes et en espérant que la prochaine rencontre puisse se faire en présentiel pour plus de convivialité.

L'Echevine de l'extrascolaire

La Coordinatrice ATL

C. BRISON

L. LEKEUX